

## Agrumiculture

N°2 – 30 Mai 2011

### SOMMAIRE

#### Clémentinier

#### Prévisions Météo

Structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal de Corse Agrumiculture : CDA 2B, CAPIC, CANICO, CIVAM BIO CORSE, FREDON, OPAC, INRA et AREFLEC.

### CLEMENTINIERS

**Stades phénologiques :** Fin floraison – Début nouaison

Les ravageurs observés ci-après concernent tous les agrumes.



#### **Pou rouge de Californie :**

La sortie larvaire de première génération a dépassé le seuil d'intervention la semaine dernière. Le prochain comptage est prévu la semaine du 7 juin.

#### **Cochenille asiatique :**

La sortie larvaire de première génération atteint ce jour 88 % de larves mobiles et fixées (San Nicolao). Le niveau de pression est toujours élevé.

Il est vivement conseillé aux agrumiculteurs de ne pas rentrer dans les parcelles infestées sauf en cas de traitement.

#### **Cochenille virgule :**

Elle est fréquemment observée sur agrumes (Photo 1) et compte deux à trois générations par an. Les premières L1 ont été observées sous boucliers à San Nicolao (parcelle de référence de la cochenille asiatique).

Le niveau de pression est faible.



1. Boucliers des femelles de la cochenille virgule sur une feuille de clémentinier.

Directeur de  
publication :

Jean Marc VENTURI  
Président de la  
Chambre  
d'Agriculture de  
Corse

15 avenue Jean  
Zuccarelli  
20200 BASTIA

Tél : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 49

Site Web :

chambragri2b.fr

## **PREVISIONS METEO**

### **Haute-Corse**

#### **MARDI 31 - PASSAGE D'UNE PERTURBATION ORAGEUSE EN MI-JOURNEE**

Le ciel se couvre progressivement en nuages élevés après une matinée encore bien ensoleillée. L'après-midi quelques averses orageuses localement modérées peuvent débordées en plaine. Les températures minimales s'étagent de 9 à 16 degrés et les températures maximales encore agréables de 24 à 26 degrés. Les vents soufflent faiblement de direction variable.

#### **MERCREDI 1 - VENT**

Le vent d'Ouest se met en place sur l'île et souffle de 40 à 60 km/h avec des rafales à 80 km/h au sud du département, le ciel est donc plutôt dégagé, à part sur la côte Ouest et le Nord de l'île où les nuages ont tendance à s'accumuler, des averses sont possibles. Les températures minimales vont de 10 à 18 degrés de la montagne jusqu'au littoral et les maximales fléchissent nettement, on perd localement 6 degrés et affichent de 17 à 23 degrés.

#### **JEUDI 2 - PLUVIEUX A L'EST**

Le vent prend une composant Est et ce sont les régions orientales de l'île qui sont très nuageuses et même pluvieuses, ailleurs les éclaircies et les passages nuageux alternent avec un vent d'Est modéré. Les températures gagnent 1 à 2 degrés sur la période après une matinée bien fraîche.

#### **VENDREDI 3 ET SAMEDI 4 - ORAGEUX**

Les passages nuageux du matin prennent de l'ampleur en cours de journée et finissent par donner des averses orageuses surtout en montagne mais peuvent localement déborder en plaine. Les températures sont en hausse, au-dessus des normales de saison. Le vent souffle faiblement en régime de brise, les rafales de vent peuvent être fortes sous les averses orageuses.

Pour vendredi 3 et samedi 4, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

## **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS**

Pendant la floraison, il est indispensable de préserver l'ensemble des conditions favorables à la pollinisation. Toute décision doit tenir compte des conséquences éventuelles sur les insectes pollinisateurs, qui contribuent de façon déterminante à la réussite de la pollinisation de certaines cultures. Attention donc à bien respecter l'arrêté «abeilles» du 28/11/2003 ainsi que l'arrêté «mélanges» du 07/04/2010, relatifs notamment aux conditions d'emploi d'insecticides et d'acaricides pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre régionale d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletin d'information technique ou de conseils obtenus auprès des techniciens.